



Information à la presse du 20.12.2011

Deux ans après le séisme en Haïti, l'aide humanitaire porte ses fruits 36 des 66,1 millions de francs de dons ont été investis dans l'aide

Deux ans après le terrible tremblement de terre qui a secoué Haïti, l'heure est au bilan pour la Chaîne du Bonheur. A ce jour, 50 projets menés par 16 organisations d'entraide partenaires ont été acceptés pour un montant de près de 36 millions de francs ; plusieurs autres projets sont en analyse. Cette somme représente plus de la moitié de la collecte de 66,1 millions de francs. Malgré les défis majeurs auxquels elle est confrontée, l'aide humanitaire progresse et son action porte ses fruits. Plus d'un demi-million de personnes en tirent maintenant les bénéfices.

Il y a deux ans, le séisme en Haïti laissait près d'un million de sans-abri et plus de 300 000 blessés. L'action de la Chaîne du Bonheur et des organisations d'entraide suisses a pour but de favoriser le retour à la normalité, à l'autonomie et à une vie digne et sûre. Alain Geiger, responsable du département projets à la Chaîne du Bonheur, résume l'engagement de nombreuses organisations d'entraide suisses : « Notre but est d'apporter de nouvelles perspectives aux populations sinistrées. Dans ce sens, les projets que nous finançons assurent un développement durable et contribuent à une autonomisation de la population. » C'est pourquoi la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires misent sur la reconstruction, dans une perspective à long terme, sur les cinq ou dix prochaines années. En tant qu'organisme de financement, la Fondation se rend sur le terrain, là où les projets sont mis en œuvre et confie régulièrement l'évaluation des progrès à des experts.

Actuellement, la Chaîne du Bonheur finance 22 projets en cours et en a déjà complété 28. Quelque 447 052 victimes ont bénéficié de l'aide d'urgence (dont 268 506 souffraient de choléra) et près de 118 950 personnes ont vu leur quotidien amélioré par les projets de réhabilitation et de reconstruction. Après le déploiement des mesures d'aide d'urgence et de lutte contre le choléra (24.9% des fonds investis), 29 000 sinistrés ont retrouvé un toit, ont réparé ou sont en train de reconstruire leur maison, ou vont emménager prochainement dans un nouveau logement, et ce à peine deux ans après la catastrophe qui a frappé l'île. Près de 200 000 personnes ont bénéficié d'un suivi médical ou psychologique, ont retrouvé la santé, ou remarchent grâce à une prothèse. Par ailleurs, il est également prévu d'encourager l'autonomie économique en favorisant les activités dans le secteur de l'agriculture ou de la pêche.

Retrouver un toit

La reconstruction concerne en premier lieu les régions rurales autour de Port-au-Prince, les zones les plus touchées étant les communes de Gressier, Léogâne, Petit-Goâve et Jacmel. Les projets lancés à la fin 2010 portent sur trois types d'aide : là où cela est possible, les habitations existantes sont réparées et renforcées. Dans d'autres cas, la maison doit être complètement reconstruite. Une troisième approche est de construire une maison de base, habitable immédiatement et sur le long terme, mais que les familles pourront compléter en fonction de leurs besoins dans les années à venir. Dans les trois cas, les habitations sont construites pour résister aux tremblements de terre et aux ouragans. En outre, les projets touchent également à l'approvisionnement en eau, aux infrastructures d'assainissement et à la sensibilisation des



populations aux questions d'hygiène. A signaler également que ces travaux de réparation et reconstruction ne sont pas uniquement le fait des organisations humanitaires, mais reposent sur la participation active des populations concernées.

Soins médicaux

Par soins médicaux, on entend le traitement des maladies et de la sous-alimentation ainsi que des mesures de prévention et d'hygiène. Des centaines d'amputés ont reçu une prothèse et ont été accompagnés dans leur quotidien. Les centres médicaux proposent également des consultations de planning familial.

Au secours de la capitale

Les infrastructures de Port-au-Prince ont été fortement endommagées et sont restées longtemps inutilisables. Ce n'est que récemment, à l'automne 2011, que le nouveau gouvernement a pris les choses en main et a commencé à chercher des solutions. Une grande partie des débris ont entretemps été nettoyés, mais la grande majorité des campements de sans-abri sont toujours en place et la reconstruction demeure difficile, en raison du flou qui règne en matière de droits fonciers. Après l'aide d'urgence, la Chaîne du Bonheur et ses partenaires s'occupent principalement des problèmes de formation et de santé que rencontre la capitale et assument des tâches à caractère social : création d'écoles provisoires, distribution de nourriture et aide aux enfants des rues et enfin soutien aux personnes physiquement handicapées depuis le séisme.

Contact : Caroline de Palézieux, chargée de communication de la Chaîne du Bonheur, tél. 022 322 15 35 ou 079 742 45 06.